



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) 2024 tenue le 1^{er} mars 2024

Centre Saint-Pierre, 1212 rue Panet, Montréal

Quorum: Le nombre de personnes requises pour le quorum est atteint. La liste de présences est jointe aux présentes minutes. (voir à la fin du document pour la liste des personnes présentes)

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 17 :55hrs

Proposée par : Frédéric Mandel ; Appuyée par : Pierre Tomaszewski. Le quorum est atteint et l'assemblée est ouverte.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Président : Thierry Arnaud (notamment président de la Chambre de Commerce LGBT du Québec)
Proposé par : Frédéric Mandel ; Appuyé par : Pierre Lachapelle

Secrétaire : Maryse Barbeau

Proposé par : André Lacombe; Appuyé par : Manon Perron

En l'absence d'opposition, les motions sont adoptées à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

Dans l'item Varia, on demande d'ajouter : « Modification au Code d'éthique »

Proposé par : Nathalie De Grandmont; Appuyé par : Nicole Major

En l'absence d'opposition, l'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 février 2023

Le procès-verbal fut transmis aux membres de l'APGT par courriel (par APGT Mtl) le 16 février 2024, donc non relu lors de l'Assemblée.

Corrections : remplacé en p. 3 (3^{ième} par) le nom de Frédéric Yanny par celui de Frédéric Gagné,
Remplacé Justin Ber par Justin Bur, partout où son nom apparaît.

Proposé par : Ruby Roy; Appuyé par : Nathalie Thivierge

En l'absence d'opposition, le procès-verbal amendé est adopté à l'unanimité.

5. Présentation des états financiers de 2023, du budget 2024 et nomination d'un vérificateur pour 2024

- Les états financiers sont présentés par Anne-Marie Bourdeau
- Le budget est présenté par Anne-Marie Bourdeau

Nomination d'un vérificateur pour 2024

Vérificateur : Sonia Pignatelli,
Suppléant : Justin Bur

Proposé par : Michel Ménard; Appuyé par : André Lacombe
En l'absence d'opposition, la nomination est adoptée à l'unanimité

6. Rapport d'activités du président et plan d'action pour 2024

Frédéric Mandel fait une présentation de son rapport (transmis aux membres par l'APGT le 16 février 2024). Le rapport est accessible en utilisant le lien ci-dessous:

[https://newsletters.yapla.com/ckfinder/core/connector/php/connectoimage/company/CPYsaBVMJU8OOs0TUehHLa8/files/APGT-Rapport%20d'activit%C3%A9s-2023-02-24\(1\).pdf](https://newsletters.yapla.com/ckfinder/core/connector/php/connectoimage/company/CPYsaBVMJU8OOs0TUehHLa8/files/APGT-Rapport%20d'activit%C3%A9s-2023-02-24(1).pdf)

ou

<https://tinyurl.com/y5m5rfdm>

Quelques points additionnels.

- Nouveaux Partenaires : Tour du Grand Quai : une entente vient d'être entérinée, guide + invité, et Boutique Arcola, un escompte de 10% sera donnée aux guides; la page des gratuits sera mise à jour.
- Démarches relatives au règlement G-2, remerciements à Bruno-Serge Boucher pour son implication et suivi auprès des intervenants. L'APGT est inscrite au registre des lobbyistes. Les démarches se poursuivent.
- Assurances responsabilité civile : mise à jour, un mandat fut confié au courtier Antonin pour l'assurance pour les guides. On y a ajouté l'assurance pour les administrateurs et dirigeants de l'APGT. L'APGT attend des nouvelles pour les deux types d'assurance. Michel a pris contact avec BFL et on attend des nouvelles. Différentes pistes sont toujours explorées.

Une période de questions et discussions a été tenu sur ce sujet important. Notamment quelles sont les couvertures fournies par les agences, il serait utile pour les guides d'obtenir des confirmations écrites des couvertures et de leur étendue de cette couverture, comme Guidatour, Food-Tours, VDM dont certains guides indiquent que leurs sous-traitants sont couverts. Certains guides mentionnent avoir obtenu des assurances individuelles.

- Numérisation des archives. Bruno-Serge Boucher a fait une numérisation de 6 pieds linéaires d'archives, et une copie des archives sera remis à l'ITHQ. Bruno-Serge explique que les critères suivis sont ceux qui ont été conseillé par BANQ. Une période de questions et discussions a été tenu sur ce sujet. Remerciements sont transmis à Bruno-Serge.
- Le Conseil d'administration a adopté un code d'éthique relié entre autres à la protection des informations confidentielles. Ce code est signé par ses membres.
- « Guide Illégal » vs « Personnes Illégales » et Règlement G-2, une période de questions et discussions a été tenu sur ce sujet important.
- Frédéric Mandel indique l'objectif de mettre en place différents comités afin d'approfondir des éléments spécifiques qui doivent être adressés pour le bénéfice des membres.

- Remerciements est fait pour tout le travail fait par le Conseil d'administration.

7. Sommaire du rapport de la délégation montréalaise au congrès 2024 de la WFTGA (Sicile)

Louis Trudel, délégué officiel de l'AGTQ pour cette activité, fait une présentation. Amélie Rolland-Lamothe était déléguée officielle pour l'APGT mais ne pouvait être présente à l'assemblée. Un encan fut tenu (l'APGT avait contribué un item) et 3400 Euros furent collectés. Cette somme sera utilisée pour permettre à des délégués de pays émergents de participer au congrès.

Le prochain congrès aura lieu dans deux ans au Japon.

8. Varia

Modification au Code d'éthique. Louis Trudel nous informe avoir été délégué par le conseil d'administration de l'APGT pour faire une mise à jour du Code d'éthique. Il indique que la refonte est majeure et requiert un examen plus attentif et des compétences additionnelles. Michel Ménard clarifie que le Code d'éthique n'est pas inclus dans les règlements généraux.

Louis Trudel présente une motion afin de supprimer l'article 3.8 du Code d'éthique qui indique :
« Le guide touristique doit s'abstenir de réclamer ou de suggérer un pourboire pour le travail effectué mais peut l'accepter avec discrétion. ».

Nathalie de Grandmont appuie cette motion.

Compte tenu des interventions, un vote est demandé.

Pour : 16 personnes

Contre : 5 personnes

Abstentions : 11 personnes

La motion est adoptée par l'Assemblée générale.

9. Remerciements aux administrateurs sortants

Frédéric Mandel remercie chaleureusement Michel Ménard, Amélie Rolland-Lamothe, Nathalie Thivierge, et Bruno-Serge Boucher. L'assemblée seconde par ses applaudissements.

10. Élection des administrateurs

Anne-Marie Bourdeau, Frédéric Mandel, René Lemieux sont élus par acclamation conformément aux Règlements Généraux de l'APGT.

Sonia Pignatelli offre de se joindre au CA et est élue par acclamation.

11. Levée de l'Assemblée générale annuelle (autour de 20 :15)

Le président de l'assemblée, sur une motion proposée par : Michel Ménard et appuyée par Ruby Roy, et avec le consentement des personnes présentes lève la séance autour de 20 :15.

12. Prix de présence – de nombreux prix sont tirés parmi les participants.

Membres présents

Bâby, Françoise
Barbeau, Maryse
Bengle, Gilles
Bircher, Sylvia
Bonsant, Robert
Boucher, Bruno-Serge
Bourdeau, Anne-Marie
Bouthillier, André
Bur, Justin
Castro, Maribel
Cayouette, Elyse
Chef, Carole
Costa, Robert
Daigle, Denise
De Carvalho, Rodrigo
DeGrandmont, Nathalie
Fortier, Dorothée
Garabed, Françoise
Gomes, Pascoal
Imaie, Nami
lachapelle, Pierre

Lacombe, André
Lainesse, Richard
Laliberté, Jocelyne
Lemay, Marie-Héllène
Lemieux, René
Major, Nicole
Mandel, Frédéric
Ménard, Michel
Pelàez, Lili
Perron, Manon
Pignatelli, Sonia
René Rangel Havaux
Riopel, Jean-Philippe
Roy, Ruby
Simard, Mélissa
Thériault, Michael
Thivierge, Nathalie
Thompson, Leslie
Tomaszewski, Pierre
Trudel, Louis
Verdon, Nicolas